

Négociation

Vente

Pourcentage appliqué sur le montant du prix de cession

Terrains - Murs - Biens immobiliers à usage privé, habitation.

Jusqu'à 150 000 €	Forfait 10 000 € HT + soit 12 000 ttc
De 150 001€ à 250 000 €	7.0 % HT soit 8.4 % ttc
De 250 001€ à 500 000€	6.5 % HT soit 7.8 % ttc
De 500 001€ à 750 000€	6.0 % HT soit 7.2 % ttc
De 750 001€ à 1 000 000€	5.5 % HT soit 6.6 % ttc
Au-delà de 1 000 001€	5.0 % HT soit 6.0 % ttc

Location

Habitation	1 mois de loyer TTC à charge du Bailleur et 8 € ttc /m2 à la charge du locataire
------------	--

Rédaction des Actes

Axthon Immobilier ne rédige aucun acte, sauf mandat.

Etat des lieux	Axthon Immobilier ne fait ni ne rédige jamais les états des lieux.
----------------	--

Paiement des honoraires

Vente	Les honoraires incombent à l'acquéreur et / ou au vendeur selon le mandat
Location	Les honoraires incombent au preneur et au bailleur selon le mandat.